



Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

PUBLIC : Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

PREREQUIS :

- Posséder des qualités de communication et d'écoute (entretien individuel)
- Niveau BAC recommandé (test de positionnement)
- Être titulaire du Permis B en cours de validité

DUREE et MODALITES : Présentiel.
910 heures en OF + 280h stage en entreprise
Effectif : entre 12 et 20 participants

LIEU DE FORMATION : Montpellier
(26 rue Du Dr Pezet – 34090 Montpellier)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition : QCM, exposé, étude de cas, mise en situation, mise en place d'atelier sur des thématiques spécifiques, simulation de leçon, audit de conduite, conduite de droite, conduite commentée...
Malette pédagogique, partage de documents sur le drive

FORMATEURS : Tous diplômés et aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.

DISPOSITIF DE SUIVI : Feuille d'émargements. Livret d'évaluations passées en cours de formation. Compte rendu du tuteur pour les périodes de stage en entreprise. Certificat de réalisation. Livret de formation

VALIDATION : Examen de niveau 5 (Bac+2). Validation par un jury composé de deux professionnels.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

TARIF : Nous consulter

Délai d'accès : nous consulter (1 session/an)

CONTEXTE : L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.

OBJECTIFS GENERAUX :

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives.

Former l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

[Arrêté du 26 janvier 2021 relatif au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière](#)

CONTENU DE LA FORMATION :

ACTIVITE TYPE N°1 (CCP1) :

- ✓ Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- ✓ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.
- ✓ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- ✓ Animer une séance individuelle et collective de formation à la conduite d'un véhicule léger. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- ✓ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers en situation d'apprentissage.
- ✓ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- ✓ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

ACTIVITE TYPE N°2 (CCP2) :

- ✓ Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.
- ✓ Analyser une demande par rapport à une prestation de sensibilisation.
- ✓ Construire et préparer une action de sensibilisation.
- ✓ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- ✓ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

SANCTION :

- Titre professionnel délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- Niveau Européen 5 et National III

DEBOUCHES et SUITE DE PARCOURS :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement

- Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Passage des CCS 2 Roues et/ou Groupe lourds

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Coordinateur d'enseignants

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41862/>

Date de début des parcours certifiants : 29.04.26

Date d'échéance de l'enregistrement : 28.04.27

Equivalence, passerelle : sans objet

Validation par bloc de compétence : non

Formacode : 31802 Code NSF : 311u ROME : K2110

Code RNCPS/RS : Inscrit de droit. Fiche n° 41862

[Code Certif Info N°119143](#)

Pour en savoir plus : <https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/29556/624542>

FP_TPECSR_MAJ 180226

